

Mesdames et Messieurs les Maires des
communes membres du Grésivaudan

Crolles, le 13/03/2020

N/Réf : FG/PCC/DG/2020-00613

Objet : Coronavirus_Fermetures d'équipements
communautaires

Affaire suivie par Danièle GUIGUET

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'allocution du Président de la République, nous nous devons, en tant qu'individus comme en tant qu'institution publique, de participer à l'effort national de lutte contre le coronavirus.

Une mobilisation collective permettra de préserver notre capacité d'agir.

Aussi, j'ai demandé à la direction générale de mettre en œuvre le plan de continuité de service de la collectivité tout particulièrement s'agissant des compétences de première nécessité que sont l'eau et l'assainissement, l'EHPAD et la gestion des déchets.

Dans ce contexte, j'ai décidé de fermer à compter du lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre les équipements communautaires suivants :

- Le centre nautique à Crolles
- Le boulodrome à Villard-Bonnot
- La piste d'athlétisme à Villard-Bonnot
- Les deux terrains de tennis à Plateau des Petites Roches (Saint-Hilaire du Touvet)
- Le terrain de football à Plateau des Petites Roches (Saint-Hilaire du Touvet)
- Le gymnase Simone de Beauvoir à Crolles
- Le gymnase et le plateau sportif du collège La Pierre Aiguille à Le Touvet
- Le gymnase Lionel Terray et le plateau sportif du collège à Villard Bonnot
- Le gymnase Maurice Cucot à Pontcharra
- Le gymnase Frison Roche et le plateau sportif du lycée Marie Reynoard à Villard Bonnot
- Les équipements sportifs du collège de Saint-Ismier
- L'espace Aragon à Villard-Bonnot
- Les médiathèques « têtes de réseau » à Crolles et Pontcharra
- Le Lieu Multi Accueil « les 3 quenottes » situé à Plateau des Petites Roches
- Le Lieu Multi Accueil « la ronde des p'tits poucets » situé à Champ-près-Frogès
- Le Lieu Multi Accueil « les lumbout'choux » situé à Lumbin

- Le Lieu Multi Accueil « la courte échelle » situé à La Terrasse
- Le Lieu Multi Accueil « l'arche » situé à Tencin
- Les Lieux Multi Accueils « les pitchous » et « les petits loups » situés) à Le Versoud
- Le Lieu Multi Accueil « trotte marmotte » situé à Biviers
- Le Lieu Multi Accueil « les coccinelles » situé à Saint Nazaire Les Eymes
- Le Lieu Multi Accueil « les petits pierrots » situé à Crêts en Belledonne
- Le Lieu Multi Accueil « les flocons » situé à Allevard
- Le Lieu Multi Accueil « les poussins » situé à Le Haut Bréda
- Le Lieu Multi Accueil « les frimousses » situé à Les Adrets
- Le Lieu Multi Accueil « la papoterie » situé à Villard-Bonnot
- Les Lieux Multi Accueils « les bout'chous » et « les p'tits lutins » situés à Crolles
- Le Lieu Multi Accueil « l'épît'aile » situé à Chapareillan
- Le centre de loisirs Sans Hébergement situé à Saint-Maximin
- Le centre de loisirs Sans Hébergement du Moyen Grésivaudan situé à Tencin
- Le centre de loisirs Sans Hébergement du Moyen Grésivaudan situé La Terrasse
- Le centre de loisirs Sans Hébergement Theys - Les Adrets - Laval
- Le centre de loisirs Sans Hébergement et l'accueil Jeunes du Balcon de Belledonne (Revel - La Combe de Lancey - Saint Mury Monteymond)
- Le Relais Assistants Maternels du Haut Grésivaudan (Pontcharra, Saint-Maximin)
- Le Relais Assistants Maternels du Granier Secteur 1 (Barraux, Le Cheylas)
- Le Relais Assistants Maternels du Granier Secteur 2 (La Buisnière, Sainte-Marie d'Alloix, La Flachère, Chapareillan, Sainte-Marie du Mont)
- Le Relais Assistants Maternels « Les P'tits d'Hommes » (Plateau des Petites Roches, Lumbin, La Terrasse)
- Le Relais Assistants Maternels du Moyen Grésivaudan (Tencin, Champ-près-Froges, La Pierre)
- Le Relais Assistants Maternels « Les Grési'mômes » Secteur 1 (Montbonnot Saint-Martin, Saint-Nazaire les Eymes, Bernin, Biviers)
- Le Relais Assistants Maternels « Les Grési'mômes » Secteur 2 : Saint-Ismier
- Le Relais Assistants Maternels « La Meije » situé au Versoud
- Le Relais Assistants Maternels du Balcon de Belledonne (Revel, Saint-Jean Le Vieux, Saint-Mury Monteymond, Sainte-Agnès, La Combe de Lancey)
- Le Relais Assistants Maternels du Sud Grésivaudan situé à Crolles
- Le Relais Assistants Maternels du Pays d'Allevard (Allevard, Crêts en Belledonne, La Chapelle du Bard, Le Haut Bréda, Le Moutaret)
- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « L'envol » à Crolles et Saint-Ismier
- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « Le cerf-volant » à Pontcharra
- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « Le Tacot » à Crêts en Belledonne et Allevard
- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « Le Tipi » à Villard-Bonnot

Les autres services continueront de fonctionner mais possiblement de manière dégradée. Enfin, sachez que nos LMA seront susceptibles d'être réquisitionnés par l'ARS pour accueillir les enfants des soignants du territoire comme ceux du CHUGA.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la communauté de
communes Le Grésivaudan

Francis GIMBERT